

Coût	TOURISME
Contributions <u>annuelles</u>	2242 € / 3000€ si financement par entreprise ou Pôle emploi
Avance sur frais de scolarisation ⁽²⁾	450 €
SOLDE ⁽³⁾	1792 € (896 € x2)
8 mensualités <u>d'octobre à mai</u>	224€/mois
FRAIS ANNEXES pour les nouveaux entrants	50€ 35 € de frais administratifs et 15€ liés au badge d'entrée : 10€ de caution et 5€ de frais de mise à disposition

⁽¹⁾ La contribution annuelle est identique, que l'étudiant soit boursier ou non

⁽²⁾ Avance sur la contribution aux familles

Attention ! en cas de désistement, cette somme reste acquise au L.E.G.T.P. Institut Supérieur CLORIVIERE, sauf pour les élèves ayant échoué au Baccalauréat, ce qui entraîne l'annulation de leur inscription.

⁽³⁾ Le solde des frais de scolarisation est à régler

soit en 2 versements égaux par chèques ou en espèces **AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION** : ces chèques ne seront encaissés que fin septembre 2024 et fin janvier 2025.

soit en **8** prélèvements mensuels qui auront lieu le **7 de chaque mois** d'octobre 2024 à mai 2025 inclus

soit en une seule fois du montant de la contribution annuelle

Attention : en cas de départ de l'établissement en cours d'année, tout mois commencé est dû et 25 % du solde des frais de scolarisation seront demandés.

Les frais annexes de dossier administratif ne sont pas remboursés quelles que soient les conditions.

Dans le cas d'une rétractation de l'étudiant, intervenant dans un délai de 7 jours naturels après son entrée en formation, le montant égal à 25% de la contribution restante due ne sera pas exigé.

Dans une condition de réciprocité, s'il devait être mis un terme à la scolarité de l'étudiant en cas de motifs légitimes et impérieux liés à un désengagement de l'établissement, une compensation de 25% du montant de la contribution restante de scolarité serait versée à l'étudiant. Cette condition serait nulle et non avenue en cas de rupture de contrat liée à un motif disciplinaire.

Est à prévoir pour toutes les sections l'achat de livres et matériels : la liste sera fournie en juillet/août 2024

L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap. 